ASSR

Comme chaque année, les élèves, de 5e et de 3e, vont devoir passer l'épreuve de l'ASSR.

L'épreuve se déroule sur 30 min, les candidats doivent répondre à 20 questions posées à partir de supports vidéo et audio.

Cette épreuve sera préparée en classe avec les professeurs d'H-G/EMC. Les élèves peuvent aussi se rendre sur le site internet http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr

Ce site reprend des questions très proches des épreuves officielles, dont la date sera communiquée ultérieurement par les enseignants et sur ce site.

Bonne préparation

S. Beuvain